

## **Important**

A partir de la rentrée universitaire 2017/2018, les candidatures aux DU-DIU et Capacités devront OBLIGATOIREMENT être formalisées sur un serveur spécifique.

Votre participation à la formation nécessitera la validation de 2 étapes :

- ❶ Candidature à la formation
  - ❷ Inscription administrative auprès de la Faculté de Médecine de Nice
- 

## **❶ CANDIDATURE : Calendrier et procédure**

- **CALENDRIER**

Date de dépôt des candidatures (et transmission des pièces justificatives) : **du 02 mai 2017 au 21 juillet 2017**

Les responsables de formation auront jusqu'au 31 juillet 2017 pour valider votre candidature.

Les candidats auront ensuite jusqu'au 16 août 2017 pour confirmer leur participation à la formation.

**Il est conseillé de vous inscrire (étape 2) dès confirmation de votre participation.**

- **PROCEDURE**

Les demandes d'autorisation de participation à une formation se feront OBLIGATOIREMENT via le logiciel e-Candidat.

<https://ecandidat.unice.fr>

Vous devez déposer en même temps que votre demande :

- ↳ un curriculum vitae
- ↳ une lettre de motivation
- ↳ les diplômes validant les pré-requis nécessaires à la formation

L'ensemble de ces pièces sera examinée par le responsable de la formation sélectionnée.

Si vous êtes admis, vous devrez **confirmer votre candidature ou vous désister sur e-Candidat**. Il est fortement conseillé de confirmer ou de se désister immédiatement après la réception de la décision.

**Si vous confirmez votre candidature (étape 1), vous recevrez alors par mail la lettre d'acceptation définitive qu'il faudra joindre à votre règlement lors de votre inscription administrative (étape 2)**

## ② INSCRIPTION ADMINISTRATIVE : Calendrier et procédure

- **CALENDRIER**

Du 2 mai 2017 au 22 septembre 2017

*La Faculté sera fermée du 31 juillet au 20 août inclus.*

- **PROCEDURE**

Il vous suffit d'envoyer **votre lettre d'acceptation accompagnée du mode de règlement choisi, la copie de votre certificat de scolarité obtenu lors de votre dernière inscription dans une université française** et une enveloppe avec vos coordonnées si vous souhaitez un relevé des droits d'inscription.

Les règlements pourront s'effectuer soit sur place soit par courrier dès confirmation de votre participation à la formation.

1. Par chèque bancaire : A l'ordre de l'Agent Comptable de l'UNS
2. Par virement : RIB sur demande par mail : [du-diu-medecine@unice.fr](mailto:du-diu-medecine@unice.fr)  
Le justificatif du virement bancaire est à joindre impérativement au dossier d'inscription  
**ATTENTION AUX FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FACTURES DANS LE CAS DE VIREMENTS INTERNATIONAUX. CEUX-CI SONT A LA CHARGE DU CANDIDAT.**
3. Par mandat cash
4. Par Attestation de prise en charge financière par l'employeur (Téléchargement de l'attestation )



**Les règlements sur place par carte bancaire seront possibles uniquement du 17 au 28 juillet et du 21 août au 22 septembre**

**Faculté de Médecine de Nice  
Bureau de la Formation Médicale Continue (DU-DIU-CAPACITES)  
28, avenue de Valombrose  
06107 Nice Cedex 2**

*Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.*